

Allemagne/Au terme de l'accord de gouvernement avec les sociaux-démocrates

Merkel pose les jalons d'un quatrième mandat

AFP
Berlin/Allemagne

Le SPD a cependant obtenu des postes ministériels clés, au prix de lourds sacrifices de la part des conservateurs.

LA chancelière Angela Merkel a salué hier la perspective d'un gouvernement "stable" en Allemagne après son accord au forceps avec les sociaux-démocrates, une alliance qui lui a coûté très cher mais lui ouvre les portes d'un quatrième mandat. "Je suis convaincu que ce contrat de coalition (...) est le fondement du gouvernement stable dont notre pays a besoin et que beaucoup dans le monde attendent de nous", a insisté la dirigeante conservatrice (CDU/CSU) à l'issue d'un dernier round de 24 heures de tractations sans interruption à Berlin. Face aux réticences du SPD à s'allier à nouveau avec elle, les démocrates-chrétiens ont dû faire de nombreuses concessions. Les sociaux-démocrates obtiennent plusieurs ministères-clés, dont celui des Finances.

L'ÉROSION DE MERKEL. Cela marque une rupture avec l'héritage du très orthodoxe Wolfgang Schäuble, conservateur et titulaire du poste pendant huit ans jusqu'à fin 2017. Ce ministre devrait revenir à Olaf Scholz, maire de la deuxième ville du pays, Hambourg, et figure respectée au sein du SPD. "Je veux bien admettre que la question de qui obtient quel ministère n'a pas été simple", a reconnu Mme Merkel. "Oulalala...au moins on a gardé la chancellerie", a ironisé sur twitter d'un ton amer un des députés de Mme Merkel, Olav Gutting. L'ancien président du parlement européen et dirigeant social-démocrate, Martin Schulz, devrait quant à lui être appelé aux Affaires étrangères. Une volte-face pour celui qui fin 2017 proclamait encore qu'il ne participerait jamais à un gouvernement d'Angela Merkel. Du coup, selon plusieurs médias, il devrait quitter la présidence du SPD un an seulement après y avoir été élu. La CSU, l'aile la plus à droite de la famille politique d'Angela Merkel, récupère un super-ministère de l'Intérieur, de la Construction et de la Patrie. Un gage à



Photo : AFP

La chancelière Angela Merkel n'avait pas droit à l'erreur. La voilà en route pour un 4e mandat.

l'adresse de l'électorat le plus conservateur. Ce parti n'a cessé depuis deux ans de dénoncer la politique migratoire généreuse de la chancelière. Pour le quotidien Bild, la chancelière a trop cédé pour ne pas en passer par "des élections anticipées". "Quel prix a-t-elle payé ? C'est à la limite du sacrifice personnel ! Que lui reste-t-il vraiment d'elle ?" assène ce journal. "Que Merkel cède ainsi illustre l'érosion de son pouvoir (...) en matière de politique européenne, elle va le sentir passer". La chancelière se devait d'arracher un accord pour rester au pouvoir. Les élections législatives de septembre, marquées par un repli des partis traditionnels et

une percée de l'extrême droite, n'ont pas permis de dégager une majorité claire à la chambre des députés. Les discussions ont longtemps buté sur le niveau des dépenses militaires mais surtout sur la réforme de l'assurance-maladie en Allemagne, pour réduire les inégalités entre médecine publique et privée, et le marché du travail. **OBSTACLE DE TAILLE.** Le projet de contrat de coalition prévoit que le prochain mandat de la chancelière, théoriquement jusqu'à l'automne 2021, soit placé sous le signe de la relance de l'Europe, au diapason des priorités du chef de l'Etat français Emmanuel Macron. Il accepte prudemment l'idée française d'un budget

d'investissement pour la zone euro et d'une meilleure protection des pays membres face aux crises financières. Pour entamer son nouveau mandat à 63 ans, la chancelière devra encore franchir un obstacle de taille avec un vote prévu sur le contrat de coalition des quelque 460 000 militants du SPD, dont le résultat est attendu début mars. Et ils sont très divisés sur l'idée même d'une alliance avec la droite, au moment où leur parti ne cesse de plonger dans les sondages. Pour tenter d'amadouer ses militants, Martin Schulz a obtenu que l'accord de gouvernement inclue une clause de réévaluation au bout de deux ans, une manière de mettre Angela Merkel en sursis dès le début de son mandat. "Nous allons maintenant convaincre les militants qu'on a négocié un très bon accord", a dit M. Schulz hier. Un rejet du contrat de coalition mettrait la chancelière face à un choix difficile : former un instable gouvernement minoritaire ou accepter de nouvelles élections, deux scénarios inédits dans l'Allemagne d'après-guerre.

L'Afrique en bref

- **Afrique du Sud/Politique.** Le sort de Zuma connu "dans les prochains jours" Le sort du président sud-africain Jacob Zuma, pressé de toutes parts de démissionner, devrait être connu "dans les prochains jours", a annoncé hier le chef du parti au pouvoir et probable futur chef de l'Etat, Cyril Ramaphosa.
- **Guinée/Elections.** Appels au calme



Photo : AFP

Les autorités guinéennes et la communauté internationale appelaient hier au calme après des heurts meurtriers - cinq enfants ont notamment péri dans un incendie volontaire - à la suite des élections locales, les premières depuis la fin des régimes autoritaires qui ont dirigé le pays pendant plus de 50 ans.

- **Nigeria/Violences.** Des troupes déployées dans le centre

L'armée nigérienne a annoncé hier qu'elle enverrait des troupes dans les Etats instables du centre du pays pour mettre fin aux violences entre agriculteurs et éleveurs qui ont fait des centaines de morts ces dernières semaines.

- **Tchad/Politique.** 10 partis d'opposition suspendus

Dix partis d'opposition tchadiens, qui avaient soutenu un appel à manifester mardi des syndicats, ont été suspendus pour deux mois pour "troubles à l'ordre public" et "incitation à la violence", a-t-on annoncé hier de source officielle

A travers le monde

- **Etats-Unis-France/Diplomatie.** Visite d'Etat de Macron à Washington fin avril

Le président français Emmanuel Macron effectuera autour du 24 avril une visite d'Etat aux Etats-Unis, la première d'un dirigeant étranger sous la présidence de Donald Trump, ont annoncé hier à l'AFP plusieurs sources diplomatiques.

- **Syrie/Conflit.** Enquête internationale sur l'utilisation d'armes chimiques

L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a annoncé hier étudier toutes les "allégations crédibles" récentes sur l'utilisation d'armes chimiques venant de Syrie, alors que, selon des rapports, des armes toxiques seraient déployées par le régime.

Kenya/Politique

Le président de la Cour suprême dénonce le non-respect de décisions de justice

AFP
Nairobi/Kenya

David Maraga n'a pas précisé les décisions de justice concernées. Mais depuis la prestation de serment symbolique de Raila Odinga, la police a refusé d'obéir à deux ordres séparés de libérer sous caution un membre de l'opposition arrêté à

cette occasion.

LE "récent mépris" des autorités kényanes vis-à-vis de plusieurs décisions de justice, notamment sur la libération sous caution d'un opposant, représente une "violation" de la Constitution et menace l'Etat de droit, a dénoncé hier le président de la Cour suprême du Kenya. Peu coutumier de ce genre



Photo : AFP

Le président de la Cour suprême David Maraga : "Ces derniers jours, nous avons constaté des développements préoccupants dans l'administration de la justice, qui menacent l'Etat de droit."

de déclaration publique, le juge David Maraga s'est exprimé à la suite du non-respect de plusieurs décisions de justice depuis l'investiture symbolique comme "président du peuple" le 30 janvier de l'opposant Raila Odinga, qui refuse de reconnaître la réélection du président Uhuru Kenyatta en 2017. "Ces derniers jours, nous avons constaté des développements préoccupants dans l'administration de la justice, qui menacent l'Etat de droit", a déclaré M. Maraga, rendu célèbre par la décision historique de la Cour suprême, le 1er septembre 2017, d'annuler le résultat de l'élection présidentielle du 8 août et d'ordonner un nouveau scrutin.

M. Maraga n'a pas précisé les décisions de justice concernées, mais depuis la prestation de serment symbolique de M. Odinga, la police a refusé d'obéir à deux ordres séparés de libérer sous caution un membre de l'opposition arrêté pour sa participation à cette cérémonie, et à plusieurs ordres de présenter cette même personne devant un tribunal de Nairobi. Cet opposant, Miguna Miguna, a finalement été expulsé mardi soir vers le Canada - il possède également la nationalité canadienne - en dépit de ces décisions de justice. L'Autorité des communications a, elle, obéi avec plusieurs jours de retard, et seulement partiellement, à

une décision lui ordonnant de lever la suspension d'antenne pour quatre chaînes de télévision - dont les trois principales chaînes privées du pays. Elles avaient été suspendues pour avoir tenté de retransmettre la "prestation de serment" de M. Odinga. Si KTN News et NTV ont repris l'antenne lundi, Citizen TV, la plus regardée du pays, et la chaîne locale Inooro TV qui appartient au même groupe, sont toujours interdites de diffusion. "Tous les représentants de l'Etat font le serment de protéger et de soutenir la Constitution. Désobéir à une décision de justice n'est pas seulement une violation de la Constitution, c'est aussi faire fi de son devoir public", a déclaré David Maraga. "Se soumettre à une décision d'un tribunal, ce n'est un choix pour aucun individu ou institution (...), c'est une obligation civique et constitutionnelle", a-t-il ajouté. La défiance dont font preuve les autorités vis-à-vis de ces décisions de justice fait craindre un recul des libertés au Kenya, où la réélection d'Uhuru Kenyatta en 2017 a été accompagnée de mois de troubles ayant fait au moins 92 morts, selon des organisations de défense des droits de l'Homme.

C'est arrivé...

Un robot impertinent baffoue un ministre

UN robot très loquace mais manifestement dénué de tact a provoqué l'hilarité de l'assistance lors d'un événement technologique mardi à Ankara en bafouant à plusieurs reprises un ministre turc pendant son discours. "De quoi parles-tu ?" ou "Parle lentement, je ne comprends pas ce que tu dis !" a lancé l'androïde "Sanbot", présent sur la tribune au moment où le ministre des Transports et des Communications, Ahmet Arslan, prononçait un discours lors d'un événement sur le thème d'un internet plus sûr. Sur le ton de la plaisanterie, le ministre s'est dit déconcerté par les interventions intempestives du robot. "Chers amis, ce robot doit être mis sous contrôle, ceux qui en sont responsables doivent faire le nécessaire", a-t-il dit, provoquant un rire général dans la salle. C'est seulement une fois le son du robot coupé que M. Arslan a poursuivi son discours. Le robot s'en est sorti avec une simple modification de ses réglages pour prévenir toute nouvelle incartade.

... à Ankara (Turquie)